



PHOTOS DE CLASSE

publié le 30/10/2015

Pour celles et ceux qui l'ont pas encore fait, merci de ramener dès **lundi 2 novembre et jusqu'au 6 novembre dernier délai** vos paiements et commandes des photos de classe auprès de votre professeur principal. Les chèques doivent être libellés à l'ordre du FSE et au dos de chaque chèque doit figurer le nom et la classe de l'élève. Merci pour cotre coopération !



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.